

Congé de formation professionnelle 2007/2008

Le groupe de travail inter-CAPA s'est tenu le 20 mars 2007.

660 mois ont été accordés au titre des congés initiaux et 65 mois au titre des prolongations, soit 725 mois au total. Ceci constitue un nombre identique à celui de l'an passé.

La répartition par corps s'établit comme suit :

	Nombre de demandeurs	Nombre de bénéficiaires	Nombre de mois accordés	Nombre de demandes antérieures du dernier bénéficiaire	Nombre de mois demandés par le dernier bénéficiaire	Ancienneté de service du dernier bénéficiaire
Agrégés	39	7	60	4	10	10 a
Certifiés	431	48	427	4	10	12 a
Prof d'EPS	38	6	46	2	10	16 a
CE d'EPS	0	0	0	0	0	0
PLP	39	9	79	2	10 T.P.	10 a
PEGC	1	1	10	0	10	30 a 11 m 17 j
COPsy	2	1	5	2	10 T.P.	9 a
CPE	11	2	20	4	10	20 a
MA	3	3	13	0	5	11 a 1 m 28 j
		Total	660			

Tous les collègues qui avaient fait une demande de prolongation l'ont obtenue.

T.P. : temps partiel (mi-temps)

Rappelons que les critères utilisés pour établir le classement sont les suivants, dans l'ordre :

- le nombre de demandes antérieures
- le nombre de mois demandés. Les demandes de 10 mois (à temps plein ou à mi-temps) sont prioritaires.
- l'ancienneté de service.

Un enseignant a droit à trois années de congé de formation professionnelle dans sa carrière dont douze mois rémunérés à 85 % du traitement brut. L'enseignant en congé de formation est en position d'activité. Il conserve son poste.